

**110 - Accueil du public en territoire**

**110 - Accueil du public en territoire**  
**130 - Accompagnement du public en territoire**  
**Proposition financière - Budget primitif 2019**

**Rapport n° CD/2018/060**

**Service Chef de file :**

I - Mission action sociale de proximité

**Service(s) associé(s) :**

Résumé :

Le Plan départemental de l'action sociale de proximité, adopté par l'Assemblée plénière en mars 2017 a réaffirmé l'accueil inconditionnel comme fondement de l'action sociale de proximité.

Les missions d'accueil inconditionnel et d'accompagnement social de la population bas-rhinoise sont assurées par les professionnels sociaux et médico-sociaux, qui offrent aux habitants un accompagnement multidimensionnel, à la croisée de tous les dispositifs d'action sociale (autonomie, insertion, enfance, vulnérabilité, logement...) et dans une logique de parcours de vie.

A travers l'accueil, l'écoute, l'information et l'évaluation des situations, les travailleurs sociaux orientent les Bas-Rhinois vers l'interlocuteur le plus adapté à leur situation : l'accompagnement est, à l'issue, réalisé par le Département ou par des partenaires institutionnels ou associatifs.

Le présent rapport a vocation à définir les moyens consacrés à l'accueil et à l'accompagnement du public en territoire pour 2019.

**Axe 110 – Accueil du public en territoire**

**Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :**

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2018	Projet Budget Primitif 2019
D	11020	I	Centres médico-sociaux (subventions d'investissement aux Communes et EPCI)	160 646,00	104 225,00
D	11030	I	Création, extension et réhabilitation des centres médico-sociaux	10 000,00	0,00
			<b>TOTAL</b>	<b>170 646,00</b>	<b>104 225,00</b>

## Récapitulatif des montants proposés en recettes par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2018	Projet Budget Primitif 2019
R	11010	F	Accueil des publics en territoire	3 254,00	3 254,00
			<b>TOTAL</b>	<b>3 254,00</b>	<b>3 254,00</b>

### Axe 130 – Accompagnement du public en territoire

## Récapitulatif des montants proposés en dépenses par mode d'action :

D/R	Code Mode d'action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif voté 2018	Projet Budget Primitif 2019
D	13010	F	Actions de prévention	26 500,00	8 500,00
			<b>TOTAL</b>	<b>26 500,00</b>	<b>8 500,00</b>

Les missions d'accueil inconditionnel et d'accompagnement social de la population bas-rhinoise sont assurées par les professionnels sociaux et médico-sociaux du Département et de la Ville de Strasbourg (dans le cadre de la convention de délégation des compétences sociales).

L'intervention de ces professionnels se situe à la croisée de tous les dispositifs d'action sociale (autonomie, insertion, enfance, vulnérabilité, logement...) et dans une logique de parcours de vie.

A travers l'accueil, l'écoute, l'information et l'évaluation des situations, les travailleurs sociaux orientent les Bas-Rhinois vers l'interlocuteur le plus adapté à leur situation : l'accompagnement est, à l'issue, réalisé par le Département ou par des partenaires institutionnels ou associatifs.

Ces missions sont assurées en proximité des habitants, grâce à un maillage départemental composé de 88 sites (centres médico-sociaux et lieux de permanence) dont 18 sur le territoire de la Ville de Strasbourg (Cf. annexe : carte d'implantation des centres médico-sociaux et lieux de permanence) par 321 agents au sein des UTAMS et 251 agents de la Ville de Strasbourg au titre de l'ensemble des compétences déléguées.

### 11010 – Accueil des publics en territoire

L'accueil du public rencontré en territoire suit une courbe ascendante au fil des années (+1,5% projetés entre 2016 et 2017). L'accueil et l'accompagnement des professionnels du Département en UTAMS (hors ville de Strasbourg) ont concerné près de 22 000 ménages pour plus de 77 000 entretiens (en 2017).

Les professionnels des UTAMS mènent une intervention à la croisée de tous les dispositifs d'action sociale (autonomie, insertion, enfance, vulnérabilité, logement...) et dans une logique de parcours de vie.

La progression continue du nombre de ménages a des incidences sur la capacité à assurer des accompagnements adaptés aux besoins des personnes. Le nombre d'entretiens (en de ça des prévisions estimées) interroge la demande sociale. Une étude a démarré en 2018, en

lien avec l'Université de Strasbourg, afin d'analyser l'évolution de la demande (délibération de la Commission Permanente du 9 avril 2018 n°CP/2018/094).

La fréquence et la durée d'accompagnement doivent pouvoir s'adapter en fonction des besoins des personnes. Si le nombre de ménages pris en charge par le Département augmente, il conviendrait de prioriser le périmètre d'intervention des professionnels du Département afin d'assurer un volet plus préventif et ainsi agir davantage sur les causes de la précarisation des publics rencontrés.

Les problématiques rencontrées, par ordre d'importance, sont identiques à l'année précédente.

- 1- **la gestion quotidienne** : gestion administrative, gestion budgétaire, aide financière, aide en nature, surendettement, urgence alimentaire, transport, accès à la culture ;
- 2- **le logement** : accès au logement, maintien dans le logement, urgences, aides au paiement des factures de fluides et d'énergie, expulsions, prévention par l'accompagnement budgétaire et par des actions spécifiques avec les bailleurs ;
- 3- **l'insertion professionnelle** : accompagnement des bénéficiaires du RSA, fonds d'aide aux jeunes ;
- 4- **l'enfance-famille, portage du volet préventif** : soutien à la parentalité, actions de prévention, soutien financier dans le cadre d'un projet éducatif, évaluation des informations préoccupantes, décisions de mise en place et de mise en œuvre de mesures administratives (action éducation à domicile), enquêtes préalables à l'adoption.

Les deux problématiques suivantes ne sont pas prépondérantes au regard de l'ensemble des problématiques abordées, elles prennent toutefois une ampleur grandissante :

- la santé : l'action des professionnels sociaux et médico-sociaux est essentielle dans l'accès aux droits et aux soins. L'Exécutif départemental souhaite que le Département développe son action dans ce domaine selon une stratégie de lutte contre la pauvreté et une stratégie en matière de santé. Cette dernière s'oriente sur la prévention et l'éducation à la santé de tous les Bas-Rhinois pour favoriser leur accès à la santé.

A titre d'illustration, il est notamment proposé le développement de l'équipe mobile santé précarité départementale qui a pour mission de favoriser l'accès ou le retour aux soins, à la prévention et aux droits, de soutenir les personnes dans leur parcours d'accès et de poursuite des soins afin d'éviter les ruptures de soins et/ou l'errance médicale et de développer les liens avec les partenaires internes et externes locaux. En effet, le rapprochement des champs sanitaire, social et médico-social apparaît comme une solution incontournable pour garantir une prise en charge globale et coordonnée des personnes.

- l'aide à la personne : conflits conjugaux, conflits familiaux, lutte contre l'isolement, maintien à domicile, vulnérabilité, accès en établissement. Avec le vieillissement de la population, le nombre de demandes sociales relatives à ces trois derniers aspects est grandissant.

En 2017, les moyens en ressources humaines de l'action sociale de proximité se sont élevés à 16,7 millions d'euros auxquels s'ajoutent la mise à disposition de locaux pour assurer l'accueil du public et des professionnels, ainsi que la contribution financière du Département dans le cadre de la convention de délégation sociale à la Ville de Strasbourg (12,1 millions d'euros en 2017 ; 12,4 millions en 2018).

Les montants proposés en recettes pour 2019 proviennent des deux logements d'urgence situés à Neuwiller-les-Saverne qui sont gérés par l'Unité territoriale d'action médico-sociale

Ouest. La moyenne annuelle d'occupation pour ces 3 dernières années est de 512 nuitées pour une redevance de 6 euros par jour. Les ménages accueillis sont des personnes étant dans l'obligation de quitter leur logement sans délai (violences familiales) ou déjà sans domicile à leur arrivée sur le territoire Ouest. La gestion et l'entretien du logement ainsi que l'accompagnement social des ménages sont réalisés par l'UTAMS du territoire Ouest.

Pour 2019, le montant attendu des recettes est fixé à 3 254 €.

### **11020 - Centres médico-sociaux (subventions d'investissement aux Communes)**

Le montant proposé pour les dépenses d'investissement concernant les centres médico-sociaux, correspond d'une part, aux crédits proposés à hauteur de 64 224,30 € au bénéfice de la Communauté de communes de Saverne-Marmoutier- Sommerau pour les locaux affectés aux services de l'Unité Territoriale d'Action Médico-sociale Ouest (délibération de la Commission Permanente du 10 décembre 2018), et d'autre part, à une provision de 40 000€ en cas de travaux réalisés par une Commune dans des locaux affectés au Département.

### **13010 – Actions de prévention**

Les professionnels des UTAMS mettent en œuvre la politique départementale d'action sociale de proximité. Au-delà de la mise en œuvre des dispositifs d'action sociale, le service proposé est plus large et vise à accueillir, écouter, informer, orienter tous les Bas-Rhinois et à accompagner les plus fragiles d'entre eux au travers de l'offre de service suivante :

- 1- l'accueil : il s'agit d'écouter l'utilisateur, de comprendre la nature de sa demande sociale, de l'informer et de l'orienter le cas échéant vers d'autres partenaires ou acteurs ;
- 2- le diagnostic social : lorsque la situation le nécessite, une évaluation de la situation de l'utilisateur est réalisée et débouche sur un plan d'action ;
- 3- le traitement : celui-ci consiste en la mise en œuvre du plan d'action.

L'accompagnement des personnes n'est pas exclusivement individuel, il est également mené au travers d'actions collectives. L'action collective est un mode d'intervention en travail social qui favorise la mise en place de réponses plus globales au profit d'utilisateurs rencontrant des difficultés sociales similaires. Elle repose sur la participation des usagers et permet, en y associant les partenaires locaux, d'inscrire le territoire dans une démarche de développement social.

Il s'agit d'une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants.

Le développement social local constitue un axe fort du plan départemental d'action sociale de proximité adoptée en mars 2017 par l'Assemblée plénière (CD/2017/016) du 20 mars 2017.

La méthode est déployée sur le territoire départemental dont des exemples non exhaustifs sont présentés ci-dessous :

L'UTAMS SUD avait initié en 2017 une action collective sur **la parentalité**. Face au constat partagé de plusieurs acteurs du territoire (UTAMS, écoles, Centre communal d'action sociale) de difficultés auxquelles peuvent être confrontés les Bas-Rhinois, une action a été

montée afin d'accompagner les publics du Département dans l'exercice de leur parentalité sur ce territoire.

Partant du postulat que chaque parent souhaite le mieux pour son enfant, et qu'il méconnaît peut-être les structures éducatives, de loisirs, sportives, culturelles sur son secteur, des ateliers ont été construits dans un souci de favoriser cette mise en relation (tels que "Redécouvrir l'école à l'école", "Découverte des activités culturelles et des lieux", "Rencontre d'une association sportive", etc.).

A l'aune du bilan positif de la première expérience, tant pour les parents que pour les différentes structures et partenaires, cette action a été renouvelée à la rentrée scolaire 2018/2019. Parmi les 7 parents participant, 43% représentent des familles monoparentales 86% sont des femmes et 43% sont bénéficiaires du RSA.

Une nouveauté a été instaurée dans les modalités de suivi de l'action en intégrant les parents de l'action initiale au comité de pilotage. C'est ainsi qu'après l'envoi de 251 courriers, une réunion d'information co-animée avec les parents s'est déroulée en septembre. Le premier module autour de l'éducation a déjà été réalisé, le deuxième, tourné autour de la culture, démarrera en janvier 2019. Il y est prévu un atelier « arts plastiques » en partenariat avec l'ESAT Evasion, une découverte d'une salle de spectacle (Tanzmatten) et d'un spectacle, une découverte commentée au travers d'un circuit des œuvres exposées dans la ville. Le dernier module sera consacré aux loisirs et au sport.

L'UTAMS NORD poursuit également d'année en année, au bénéfice de nouvelles personnes, une action collective intitulée "Crocultur" en organisant des sorties culturelles et des activités socio-culturelles.

L'objectif de l'action vise à :

- **créer et renforcer le lien social** pour des personnes isolées, fragilisées et bénéficiaires de minimas sociaux de Soultz-Sous-Forêts et ses environs,
- créer de **nouvelles solidarités par le biais de la culture,**
- proposer un temps d'échange, d'écoute et de partage,

En 2018, l'action a accueilli 15 personnes (20 en 2017) avec un noyau dur de 10 à 12 personnes (8 à 10 en 2017).

Au fil des ans, un partenariat local s'est instauré avec des acteurs culturels (tels que l'offre de places à leurs spectacles par l'association D'salzbuhn Theater ou l'association Assaline).

Parmi les activités effectuées, plusieurs actions culturelles ont été réalisées : une sortie à la Nef pour un concert "des étoiles et des idiots" par les Fouteurs de joie, choisie par le groupe, une visite du site de la géothermie à Rittershoffen, une journée citoyenne à Soultz, un concert Capella 8 à l'église St Pierre et Paul de Wissembourg - sur invitation du Département, un Grand jeu à la Médiathèque de Soultz-sous-Forêt.

Pour la troisième année consécutive, l'association Hélène du cœur propose du bricolage à Soultz, une demi-journée par semaine ; quatre adhérents de Crocultur' s'y investissent de manière régulière.

La session 2018/2019 se donne un objectif complémentaire : être encore davantage acteur de la vie socio-culturelle locale.

L'UTAMS EMS Nord a accompagné le montage d'une action intitulée « osons jardiner », laquelle fait l'objet d'une convention établie avec l'association des Jardins de la Montagne

Verte, conclue pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2017 au 1er octobre 2019. La participation financière au titre des actions de prévention s'élève à 15 000€.

La mise en place de cette action a permis durant sa première année de mettre en parcours **d'insertion** une quinzaine de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) :

- au titre de l'insertion professionnelle, parmi ces 15 personnes :
  - 12 personnes se verront proposer un renouvellement de contrat, dont certains avec une augmentation d'heures
  - 3 personnes mettent fin à leur contrat, dont une pour accéder à un autre emploi et deux pour poursuivre leur démarches de santé
- au titre de l'insertion sociale, une évolution de la situation sociale est à noter :
  - Pour 4 personnes dans le domaine du logement (personnes sans domicile fixe ou hébergées ayant accédé à un logement)
  - Pour 2 personnes dans le champ de la santé (reprise de soins)
  - Pour 3 personnes qui se sont engagés parallèlement dans une activité bénévole
  - Pour 2 personnes qui ont pu rétablir des relations familiales
  - Pour 5 personnes, la démarche de préparation au permis de conduire est engagée, visant à renforcer leur employabilité ;

Cette action a également permis de créer un jardin potager dans le respect de la biodiversité de la nature avec une recherche d'esthétique constante, saluée par le coup de cœur du jury du fleurissement de l'ADT 2018 ;

Enfin, des partenariats avec des associations de distribution alimentaire locales ont été actés : les restaurants du cœur et l'épicerie sociale intercommunale, dans le cadre de dons de produits frais.

Cette action s'inscrit dans une véritable logique de développement social local. En 2019, la poursuite de l'action permettra de développer en sus l'activité bénévole avec les associations de distribution alimentaire (récolte/distribution), pouvant faire l'objet d'un engagement dans le cadre du dispositif CD67 volontaires ainsi que les ateliers collectifs mis en œuvre par les professionnels des UTAMS EMS NORD et de la PMI (de pédagogie alimentaire, autour du lien parent/enfant...).

Il est proposé au Conseil Départemental de décider d'inscrire les crédits pour le développement d'actions collectives et de développement social au sein des UTAMS à hauteur de **8 500 €**.

La Commission de l'emploi, de l'insertion et du logement, réunie le 26 novembre 2018, a émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions au budget primitif 2019 des axes d'intervention 110-Accueil du public en territoire et 130-Accompagnement du public en territoire.*

Strasbourg, le 30/11/18

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY